



Mercredi 26.04.17 | 50^e année | N° 12

Journal officiel d'information | Rédaction: Service de la communication et de l'information, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09



L'édito

Olivier Arni

En route vers la stratégie énergétique 2050!

Un des enjeux principaux de la transition énergétique consiste à réduire notre dépendance aux énergies fossiles en passant à un mode de consommation et de production mieux maîtrisées reposant sur des énergies renouvelables.

Les obstacles sont de moins en moins techniques. C'est pourquoi il est fondamental de sensibiliser, informer, encourager et montrer l'exemple auprès des acteurs privés, publics et de la population.

La clé du succès repose sur la notion de partenariat, ce qui implique de travailler ensemble et de s'engager concrètement.

Nous souhaitons mobiliser le plus grand nombre d'acteurs privés, de citoyennes et de citoyens, dans la réalisation d'une politique basée sur la promotion des énergies renouvelables. La création d'une coopérative solaire sur le toit du collège du Crêdu-Chêne est un excellent exemple de projet innovant et d'esprit participatif.

Si les grands sommets climatiques montrent la voie, les villes ont un rôle crucial à jouer comme génératrices d'impulsions. En donnant l'exemple, elles encouragent les bonnes pratiques et soutiennent la stratégie énergétique 2050.

C'est un défi incontournable qu'il faut relever maintenant!

Directeur de l'urbanisme, de l'économie et de l'environnement



L'équipe M17 du NUC volleyball sera l'unique représentante neuchâteloise lors du tournoi «Final Four». • Photo: Stefano Iori

Le volley prépare sa relève

Les salles de gym de la Riveraine et de la Maladière accueillent samedi 29 et dimanche 30 avril la première édition du «Final Four». Cette compétition de haut vol réunit pour la première fois les finales des championnats suisses juniors de volleyball. Les meilleures équipes M15, M17, M19, M23 filles et garçons se disputeront le titre de champion suisse. Une équipe neuchâteloise est en lice avec de grands espoirs de médaille.

Au vu de la qualité des infrastructures sportives de la ville de Neuchâtel et du professionnalisme dont fait preuve le NUC, Swiss volley a décidé de confier au club neuchâtelois l'organisation du Final Four pour les trois prochaines années. Jusqu'à l'an dernier, les cham-

pionnats suisses juniors se déroulaient pour chaque catégorie dans le cadre d'un tournoi national propre, à des dates et dans des lieux différents. Avec le regroupement de ces finales sur un seul site, Swiss volley a l'ambition de faire du Final Four un rendez-vous annuel incontournable pour le volleyball suisse. «Le NUC peut compter sur un large public en ligue A. Nous espérons qu'il se déplacera pour cet événement», réagit Sandrine Schreyer, membre du comité d'organisation.

Plus de 200 bénévoles

Parmi les quatre équipes juniors du NUC, seules les moins de 17 ans sont parvenues à décrocher leur qualification. «C'est une équipe très homogène. Les filles en veulent, elles sont très

motivées», indique Sandrine Schreyer. Le niveau de la compétition promet d'être relevé: à l'issue de la phase de qualification, il ne reste plus que quatre équipes par catégorie. La catégorie M23 ne compte quasiment que des joueurs faisant partie des ligue A ou B.

Pas moins de 400 athlètes sont attendus. Les demi-finales auront lieu samedi et les finales dimanche. Le public aura l'occasion de se restaurer dans le village de fête, aménagé sur l'esplanade de la Maladière. Mur de grimpe, montgolfière et gymkhana: de nombreuses animations amuseront les plus jeunes. Plus de 200 bénévoles sont engagés pour le bon fonctionnement de la manifestation, en préparation depuis un an. A noter que l'entrée est libre. (ak)



Les comptes 2016 de la Ville de Neuchâtel bouclent sur un déficit de 4,8 millions de francs.



Bal musette au port, spectacles, performances de rue: la Fête de la danse approche à grands pas.



Grand angle sur Pro Senectute, qui fête cette année un siècle d'activité au service des seniors.

www.volkswagen.ch/allstargame

VW ALLSTAR GAME au stade de la Maladière - 25.05.2017, 19 h 00.

Inscription jusqu'au
02.05.2017



L'équipe nationale suisse de football arrive à Neuchâtel! C'est l'occasion rêvée de se mesurer aux stars de la Nati.

Après la première édition, organisée au printemps dernier à Lugano, le grand VW ALLSTAR Game se déroule cette année, le 25 mai à 19 heures, dans la cité romande. À l'issue de leur entraînement public au stade de la Maladière, cinq stars de la Nati formeront une équipe qui affrontera celle des cinq champions qualifiés pour le VW ALLSTAR Game. Quatre disciplines sont au programme: freestyle, dribble sur un parcours étroit, tir de précision sur une cible VW et frappe de centre habile. Shaquiri, Rodríguez et Embolo s'entraînent déjà assidûment pour le grand VW ALLSTAR Game.

Les fans de la Nati désireux d'assister au match sans se lancer sur le terrain sont eux aussi les bienvenus. Inscription pour avoir la chance de participer et autres informations sur www.volkswagen.ch/allstargame.



Volkswagen

Rénovation à la gare CFF

« Des espaces plus agréables »

La gare de Neuchâtel, qui date de 1936 et qui est référencée à l'inventaire cantonal du patrimoine, va connaître une rénovation importante jusqu'à fin juin. Les revêtements des sols, y compris la zone du Fun'ambule, vont être refaits. De nombreuses améliorations seront également réalisées, comme l'optimisation de la signalétique ou le remplacement de l'éclairage dans plusieurs zones. «L'ensemble de ces travaux vise à rendre les espaces plus agréables, plus accueillants et plus pratiques pour les voyageurs et les usagers», indiquent les CFF.

D'un coût de 2,1 millions de francs, les travaux ont été échelonnés en plusieurs phases pour impacter au minimum la circulation et les services offerts en gare. Ils seront en outre principalement réalisés durant la nuit pour perturber au minimum le passage. Malgré tout, le nouveau revêtement du sol nécessitera une période de séchage avant d'être praticable. Certains accès seront alors temporairement restreints.

Inaugurée en 1936, la gare de Neuchâtel comporte notamment des dallages en pierre naturelle qui parcourent le sol du bâtiment principal et font partie intégrante de l'édifice. La réfection du sol prendra en compte cette caractéristique et conservera le dallage existant. Les grandes fresques, réalisées par le peintre chaux-de-fonnier Georges Dessouslavy entre 1936 et 1939, restaurées au début des années 2000, seront mises en valeur par un éclairage adapté et des notes explicatives.



Les fresques de Dessouslavy seront mises en valeur par un nouvel éclairage et des notes explicatives.

La Ville boucle son exercice 2016 sur un excédent de charges de 4,8 millions

Les décisions cantonales ont pesé sur les comptes



Le Conseil communal présentait in corpore les comptes de la Ville à la presse. • Photo: Stefano Iori

Les décisions cantonales ont pesé sur les comptes 2016 de la Ville de Neuchâtel: présentés hier par le Conseil communal in corpore, ils bouclent sur un excédent de charges de 4,82 millions de francs. Un résultat inférieur au budget, dû essentiellement à des facteurs extérieurs non maîtrisables - en particulier la répartition de l'impôt entre canton et communes et la baisse du taux d'imposition des personnes morales. D'importants efforts ont été réalisés parallèlement par le Conseil communal pour compenser ce manque de recettes.

«Sans ces décisions cantonales, nous aurions pu présenter une situation financière équilibrée»: président du Conseil communal et directeur des Finances, Fabio Bongiovanni a présenté les comptes de l'avant-dernier exercice du programme politique 2014-2017. Si de nombreux projets de ce programme ont été menés à bien en 2016, l'exercice financier a été impacté quant à lui par des éléments non maîtrisables ne permettant pas d'atteindre l'équilibre prévu au budget (bénéficiaire de 11'000 francs). Ainsi, l'excédent de charges atteint 4,82 millions, pour des charges d'exploitation totales de 248 millions (-0,2%).

Ces facteurs extérieurs? «D'abord, les décisions du Grand Conseil ont entraîné une diminution de nos

recettes et l'augmentation de certaines de nos charges», précise Fabio Bongiovanni. «Ensuite, la situation économique difficile des entreprises du canton n'a pas permis de compenser la diminution du taux d'imposition des personnes morales.»

Parmi les décisions prises par le Grand Conseil, le maintien des anciennes répartitions de l'impôt sur les frontaliers et de tous les autres impôts (123 points à l'Etat et 77 aux communes, au lieu de 120/80), engendrent une perte fiscale de 4,3 millions de francs.

«Sans ces décisions cantonales, nous aurions pu présenter une situation financière équilibrée.»

Du côté des personnes morales, l'effet de la mauvaise conjoncture, ajouté à la baisse du taux d'imposition de 6% à 5%, a eu un effet négatif de 8,6 millions de francs. «Mais la situation des entreprises sises sur le territoire communal est bonne». En outre, la modification de la loi sur les transports a alourdi la facture de près de 2,5 millions, alors que la suppression de subventionnement pour les directions d'école a eu un impact de 400'000 francs.

Le Conseil communal a déployé des efforts conséquents pour compen-

ser ces effets négatifs. Côté charges, le poste «biens, services, autres» est ainsi en forte diminution par rapport au budget: -6,8%, ou 3,6 millions, soit près de la moitié du déficit induit par les décisions cantonales. Les charges de personnel sont globalement maîtrisées. Comme prévu au budget, divers prélèvements extraordinaires ont été effectués, en particulier à la réserve de politique conjoncturelle (2,6 millions).

Réévaluation du patrimoine

Élément marquant de l'exercice 2016, et suite logique du passage aux nouvelles normes comptables MCH2, la réévaluation du patrimoine administratif et financier de la Ville a généré une plus-value très importante, de l'ordre de 339 millions de francs, un montant attribué aux réserves de réévaluation, mais aussi à diverses provisions (taux de couverture de Prévoyance.ne, réserve de politique conjoncturelle notamment).

«Conscient des enjeux à venir et des risques extérieurs qui pèsent sur notre ville, le Conseil communal devra rester vigilant et poursuivre dans la voie qu'il a engagée vers une maîtrise des charges et de la dette à long terme», souligne encore Fabio Bongiovanni. «Il est indispensable de laisser aux générations futures une situation saine permettant d'investir afin que notre cité continue de jouer son rôle moteur de l'agglomération.» (fk)



Trois jours de concerts au théâtre de la Poudrière, entre rock, folk et folklore

« Tournez la meule » redonne de la voix

La country parisienne de Baptiste W. Hamon, le swing des Neuchâtelois de Lady Bee & The Epileptics, mais aussi du beatbox, des chants traditionnels occitans et une rencontre improbable entre jazz et yodel: treize chanteurs, groupes et ensembles vocaux d'ici et d'ailleurs se produiront ce week-end au théâtre de la Poudrière à l'affiche de la quatrième édition du festival « Tournez la meule ». L'entrée est libre.

Lancé en 2014 par le quintet vocal neuchâtelois Cinq aux Moulins, ce petit festival qui fait la part belle à la voix prend de l'ampleur cette année, en démarquant le vendredi soir déjà. Après le succès rencontré l'an dernier, « on s'est dit qu'on pouvait aller plus loin, en rajoutant une journée », explique le responsable de la programmation Frédéric Meyer, qui se laisse guider par ses coups de cœur et découvertes du moment pour concocter son affiche.

Eclectique, cette quatrième édition réserve de belles surprises, à commencer par Baptiste W. Hamon, un jeune auteur-compositeur-interprète parisien qui commence à se faire un nom



Le jeune chanteur parisien Baptiste W. Hamon chantera samedi à « Tournez la meule ».

• Photo: Frank Loriot

sur la scène hexagonale. « C'est de la country-folk, mais en français, avec de très beaux textes. On sent l'influence de Bob Dylan, mais aussi de Léonard Cohen », souligne Frédéric Meyer. Tête d'affiche du festival, Baptiste W. Hamon se produira samedi soir, après une fantaisie théâtrale de la compagnie lyrique neuchâteloise Entre le Ziste et le Zeste et un groupe de chants traditionnels occitans, L'Escabot.

Les Bardes à Barbes

Plusieurs artistes de la région seront de la partie, dont Lady Bee & The Epileptics, le rockeur jurassien LiA, le Chaux-de-fonnier Arthur Henry, sacré récemment parmi les meilleurs « beatboxer » de Suisse, ou les Bardes à Barbes. Ce dernier nom ne vous dit rien? Rien de plus normal! Derrière se cachent Lionel Aebischer et Frédéric Erard, deux des

trois célèbres Petits chanteurs à la gueule de bois, qui viendront divertir les enfants dimanche après-midi avec un spectacle concocté spécialement pour « Tournez la meule ». « Ils vont sans doute reprendre certaines chansons tirées de leur dernier spectacle, mais pour le reste, c'est la surprise! Ils ont reçu carte blanche », raconte Frédéric Meyer.

Le festival propose également plusieurs rendez-vous hors des sentiers battus, tels Broadlahn, un groupe autrichien qui fusionne jazz et musique folklorique, Nørn, un trio vocal féminin qui chante dans une langue inventée des compositions aux sonorités nordiques, ou Goccia di Voci, un ensemble polyphonique de chant ethnique. Ce sera le seul grand chœur de cette édition, qui se clora comme à l'accoutumée par un concert des frères Meunier de Cinq aux Moulins. (ab)

« Tournez la meule »: du 28 au 30 avril au Théâtre de la Poudrière, vendredi dès 19h, samedi dès 16h et dimanche dès 14h. Entrée libre, chapeau. Réservations conseillées au 032 724 65 19. Programme complet sur www.tournez-la-meule.ch



Agenda culturel

Galleries et musées

Musée d'art et d'histoire MAHN, (esplanade Léopold-Robert 1), ouverture du mardi au dimanche de 11h à 18h. www.mahn.ch.

Concert des mardis du Ruckers par Alfonso Fedi, mardi 2 mai à 12h15.

Conférence de Marie Maurisse, « Les Français en Suisse, amour ou désamour? », jeudi 4 mai entre 12h15 et 13h45.

Galleries de l'histoire, Antenne du MAHN (av. DuPeyrou 7), tél. 032 717 79 20, www.mahn.ch. Ouvert me et di 14-16h ou sur rdv (sauf les jours fériés).

Musée d'histoire naturelle MHN (rue des Terreaux 14), exposition « Manger, la mécanique du ventre », ouvert du mardi au dimanche de 10h à 18h. www.museum-neuchatel.ch.

Musée d'ethnographie MEN (rue St-Nicolas 2-4), d'indispensables travaux de rénovation sont en cours. Les

espaces d'exposition sont fermés au public jusqu'à fin 2017 mais le MEN reste actif et propose de nombreuses animations. www.men.ch.

Jardin botanique de Neuchâtel (Peruis-du-Sault 58), dans le Parc, exposition permanente « Terre d'outils », ouverte 7j./7, d'avril à octobre de 10h à 18h. www.jbneuchatel.ch

Les dimanches « Café-tartines » au Jardin, durant toute l'année 2017.

Atelier des musées

Informations et inscriptions sur www.atelier-des-musees.ch ou 032 717 79 18.

MAHN

• « Gravure », stage de l'Ascension, dès 16 ans, du jeudi 25 au samedi 27 mai de 11h à 17h.

• « Focus! », atelier 4 à 6 ans en duo, mercredi 31 mai 2017 de 14h à 15h30, atelier 7 à 10 ans, mercredi 24 mai 2017 de 14h à 16h, atelier ados dès 11 ans, mercredi 7 juin 2017 de 14h à 16h.

Jardin botanique

• « Afterwork aromatique », atelier réservé aux adultes, confection et dégustation de cocktails et apéritifs à base de plantes aromatiques, mercredi 3 mai de 17h30 à 20h.

• « Les petits bêtes de l'étang », atelier 7 à 10 ans, mercredi 31 mai de 13h30 à 15h.

Divers

Lundi des mots, « Chants révolutionnaires italiens », Venez chanter à la place du Tertre, lundi 1^{er} mai, 18h30, rendez-vous place du Tertre ou à la Colonia Libera Italiana en cas de pluie.

Espace Schilling (fbg Hôpital 11), « Pierre Debatty, l'abstrait éthéré? », exposition jusqu'au 28 mai, ouverture du mercredi au dimanche, de 14h à 18h. Rencontre avec l'artiste samedi 29 avril à 16h.

Galerie Sémaphore (Cassarde 18), « Anomalies », exposition jusqu'au

22 mai, ouverture du mercredi au vendredi, de 11h à 17h, samedi et dimanche de 14h à 18h.

MÂT-espace d'art (place du 12 septembre), inauguration avec lever du premier drapeau réalisé par Angela Cerullo & Giorgio Bloch, vendredi 28 avril dès 18h30.

Concerts de la Collégiale

Neuchâtel, « Récital Bach » par Marcelo Giannini, vendredi 28 avril à 18h30.

Mark Conroy and The Rebel Roots, concert folk, vendredi 28 avril à 21h, salon du Bleu Café.

Rebel Duck, concert hard rock, samedi 29 avril à 22h, caveau du Bar King, rue du Seyon 38.

Soirée Culture Nomade avec Ndima, mercredi 3 mai à 20h, salon du Bleu Café. Réservations: libre@libre.ch

Théâtre du Pommier (rue du Pommier 9), « Tokaido », spectacle de et avec Pierre Mifsud et Fred Mudry, mercredi 3 mai et jeudi 4 mai à 20h.



L'actualité culturelle

Futur d'espoir



En collaboration avec Arbo-Life, l'Alternative étudiante durable (AED) et le Groupe d'aménagement de l'Université de Neuchâtel (GRAMU) invitent à découvrir «Futur d'espoir», un documentaire dans la veine de «Demain» réalisé par Guillaume Thébault, un lycéen genevois de 17 ans. Interpellé par les problèmes environnementaux et sociaux de l'agriculture dite «conventionnelle», le jeune homme est allé à la rencontre d'une quinzaine de personnalités qui s'investissent localement pour trouver des solutions alternatives et durables: botaniste, maraîchers bio, gardienne

de semences, scientifique, responsable de magasin, permaculteur... Réalisé à la base dans le cadre d'un travail scolaire, son film a remporté le Prix Greenpeace 2017. La projection sera suivie d'un débat.

Dimanche 30 avril à 16h30 à l'Aula des Jeunes-Rives. Entrée libre, chapeau. Inscription obligatoire sur <http://arbo.life/futurdespoir>

Viva Rossini!

L'Avant-scène opéra propose un voyage lyrique sur les traces du compositeur italien Gioachino Rossini. Inspiré de «La Vie de Rossini» de Stendhal, ce spectacle monté comme un opéra présente les plus belles pages du compositeur de Pesaro et réunit une palette très large d'artistes: vingt solistes, deux comédiens, le chœur de Colombier ainsi que le chœur et l'orchestre de l'Avant-scène opéra, pla-

cés sous la direction musicale d'Yves Senn. Un spectacle festif et comique à souhait!

Vendredi 28 et samedi 29 avril à 20 h au Temple du Bas. Prélocactions au 079 365 29 19 ou par courriel à reservations@avant-scene.ch

Mark Kelly



Sacré musicien romand de l'année 2016 aux Swiss Music Awards, le chanteur et guitariste Mark Kelly est de passage ce week-end à Neuchâtel pour un concert intimiste au

Balkkon. D'origine anglaise, l'artiste navigue entre folk, soul et reggae. A découvrir!

Dimanche 30 avril à 17h30 au Balkkon, rue du Neubourg. Entrée libre, chapeau à la sortie.

Aimez-vous Brahms?

En concert dimanche au Temple du Bas, l'Orchestre symphonique suisse des jeunes, sous la direction de Kai Bumann, mettra à l'honneur deux compositeurs suisses, Volkmaer Andrae et Othmar Schoeck, avant d'interpréter l'une des plus belles pages de Brahms, la *Quatrième symphonie* en mi mineur. Le concert est proposé par la Société de musique de Neuchâtel.

Dimanche 30 avril à 17 h au Temple du Bas. Réservations: via la billetterie du Théâtre du Passage au 032 717 79 07 ou sur le site www.socmus.ch

La Fête de la Danse approche à grands pas

A vos marques, prêts, dansez!

Envie de découvrir les danses anciennes de Suisse romande? De voir à l'œuvre les meilleurs chorégraphes et compagnies du pays? De vous initier au breakdance ou à la bachata? La Fête de la danse se tiendra du 5 au 7 mai à Neuchâtel, comme un peu partout ailleurs en Suisse.

Spectacles, performances, bals, démonstrations, initiations: une cinquantaine d'événements rythmeront ces trois jours. Grâce à une collaboration nouvelle avec l'association Danse Neuchâtel (ADN), qui a décalé sa saison pour l'étirer jusqu'à la Fête de la danse, le public pourra notamment voir les dernières créations de deux grands noms de la danse contemporaine au Théâtre du Passage: «Vacuum» de Philippe Saire, une chorégraphie à la frontière entre danse et arts visuels qui sera jouée à quatre reprises; et «Inaudible» du Soleurois Thomas Hauer, une pièce qui verra six danseurs se confronter au *Concerto en fa* de George Gershwin et à la musique contemporaine de Mauro Lanza. Il y aura également plusieurs performances de compagnies de tous horizons dans les rues de la ville, dont



Comme l'an dernier, un bal musette se tiendra au port le dimanche après-midi. • Photo: David Rossetti

une ronde participative. Laissez-vous surprendre!

Bal folk, milonga et guinguette

Du hip-hop en talons hauts à la danse classique, en passant par la bachata, le tango, le modern'jazz ou la danse africaine, une quarantaine de cours d'initiation en tous genre seront proposés durant le week-end par les écoles de danse de la région. Et les occasions de danser ne manqueront

pas. Après une milonga vendredi soir au Desperado et un bal folk samedi au Temple du Bas, la Fête de la danse se clora comme l'an dernier par un bal musette le dimanche après-midi au port de Neuchâtel. Pour le plaisir de redécouvrir les joies de la danse à deux! (ab)

Programme complet sur le site www.fetedeladanse/neuchatel. Pass en vente au prix de 15 francs.



Chronique culturelle

Deux par deux

Deux nouveaux lieux dédiés aux arts plastiques avec deux vernissages à deux jours d'intervalle! La galerie Sémaphore d'abord, ouverte en novembre par Marianne Fourie, qui s'est donné pour mission d'exposer de l'art africain contemporain. Multiple, l'Afrique abrite des artistes aux expressions diverses qui méritent d'être défendus, affirme cette ressortissante sud-africaine passionnée par la multi-culturalité. A la Cassarde 18, Sémaphore présente jusqu'au 22 mai les «Anomalies» de huit photographes africains. L'espace Schilling ensuite, au 11 faubourg de l'Hôpital, né également l'automne passé, qui expose depuis samedi le Belge Pierre Debatty. Dirigée par Angela Baltensberger, cette galerie idéalement située au centre-ville a pour vocation de partager avec le public les trésors du collectionneur Nicolas Schilling. Après les frères Müller et Marc Kennes, cette galerie nous fait découvrir des toiles de Debatty traversées d'un vent nouveau, moins sombres et davantage ouvertes sur des espaces éthérés. Deux nouveaux lieux à fréquenter et deux expositions à voir!

Patrice Neuenschwander

CLIMAX ENERGIES SA 
CHAUFFAGE CLIMATISATION ENTRETIEN

- Vente d'installations de chauffage à bois, pompe à chaleur, gaz et mazout
- Entretien de brûleurs mazout et gaz
- Dépannages chauffage et sanitaire
- Réglages
- Installations solaires et entretien
- Rinçages installations radiateurs et chauffage sol

Rue du Verger 11 2014 Bôle Tél. 032 723 08 08 Fax 032 723 08 09
info@climax.ch www.climax.ch

 **SPINEDI SA**
Administrateur
Hubscher Urs Maître Maçon dipl.

ENTREPRISE DE CONSTRUCTION
Maçonnerie - Béton armé - Travaux publics
Terrassements - Aménagements extérieurs
Carrelage - Forages

Rochettes 7a CH-2016 CORTAILLOD
Tél. 032 842 14 28 - Fax 032 842 30 64 - www.spinedi.ch

Depuis 1946 au service de la construction

 **MARSHALL**
LANGUAGE STUDIES
SEJOURS LINGUISTIQUES

*Vous souhaitez partir quelques mois en séjour linguistique à l'étranger?
Mme Marshall Cyrille vous conseille gratuitement lors d'un entretien*

Ch. des Jordils 3a - 2016 Cortaillod - Tél. 032 841 55 78 - info@mlstudies.ch - www.mlstudies.ch

swiss made  **GINDRAUX**
Fenêtres

 **Tradition & Qualité**


www.gindraux.ch



La chronique du délégué communal à l'énergie

Les gaz à effet de serre en baisse



Christian Trachsel

Le 13 avril dernier, l'Office fédéral de l'environnement (Ofev) a remis au secrétariat de l'ONU sur les changements climatiques l'inventaire suisse des gaz à effet de serre pour l'année 2015. C'est que la Suisse s'est engagée à atteindre des objectifs de réduction des émissions de CO₂. Selon les critères du protocole de Kyoto, les derniers chiffres de l'Ofev montrent qu'entre 1990 et 2015, la réduction globale en Suisse a été de 10%. Le résultat est encourageant.

L'inventaire suisse des gaz à effet de serre montre, selon les critères définis dans le Protocole de Kyoto ainsi que dans notre loi sur le CO₂, que les émissions du pays se sont élevées à 48,1 millions de tonnes de CO₂ en 2015 contre 53,7 en 1990.

L'analyse détaillée de ces chiffres met en évidence le fait que le secteur des transports est le mauvais élève de la classe. En effet, ses émissions ont augmenté de 4% en 2015



Le collège du Crêt-du-Chêne après son assainissement. Sa consommation d'énergie a été divisée par 3 alors que ses émissions de CO₂ sont passées de 330 à 20 tonnes par année.

• Photo: sp

par rapport à 1990. Le domaine de l'industrie a quant à elle fait un bout du chemin puisque les améliorations que l'on peut lui attribuer sont de 17% en 25 ans. Finalement, on relève que c'est dans le secteur des bâtiments que l'efficacité est la meilleure. Les mesures entreprises dans ce domaine ont permis de réduire ses émissions de gaz à effet de serre

de 26% sur la même période. Absolument réjouissant.

L'exemple du Crêt-du-Chêne

Pour illustrer le potentiel d'amélioration résidant dans le secteur des bâtiments, prenons l'exemple du collège du Crêt-du-Chêne, une propriété communale érigée au début des années 70 qui a été assainie il y a trois

ans. L'isolation thermique apportée à cette construction a permis de réduire d'un facteur 3 ses besoins de chauffage! Le remplacement de l'ancienne chaufferie alimentée au gaz naturel par du bois a favorisé une source d'énergie renouvelable et locale, et de plus exempte d'émissions de gaz à effet de serre. Les améliorations et les gains potentiels d'une telle opération d'assainissement aux niveaux environnemental et énergétique sont tout simplement considérables!

Dans quelques semaines, le peuple suisse sera amené à se prononcer sur notre future politique énergétique selon la proposition du Conseil fédéral avec sa Stratégie Énergétique 2050. Un projet qui a pour principaux objectifs de sortir du nucléaire, de soutenir les économies d'énergie et de promouvoir les énergies renouvelables. Exactement ce que vise la politique énergétique de notre Ville depuis plus de 20 ans. Pas étonnant que nos autorités communales soutiennent la stratégie de la Confédération.

C.T.



Une semaine, un sport



La société d'escrime fête cette année les 25 ans de son Tournoi des 3 Mousquetaires, qui aura lieu le week-end du 20 et 21 mai.

• Photo: Stefano Iori

A la fin de l'envoi, ils touchent!

Vous faire découvrir la richesse de l'offre des clubs sportifs actifs à Neuchâtel et à proximité: c'est l'objectif de notre nouvelle chronique, «Une semaine, un sport», qui vous présente pour cette première parution la Société d'escrime de Neuchâtel. Fondée en 1922, elle compte plus de 140 membres actifs, dont 70% de jeunes et 20% de filles, emmenés par un entraîneur professionnel, Thibaut Longhais, maître d'armes depuis l'an dernier. Les différentes sections – escrime de loisir, escrime de compétition, escrime artistique, épée et sabre – permettent à chacun-e de croiser le fer selon ses affinités! Le club accueille les enfants à partir de 6 ans. Pour en savoir plus: www.escrimeneuchatel.ch

Votre club est actif sur le territoire communal? Vous voulez qu'il soit présenté dans cette chronique? Facile: un courriel à communication.ville@ne.ch



Reflets de la séance du Conseil général de lundi soir

La fusion avec Valangin débattue

Le Conseil général a traité lundi soir d'une interpellation du groupe Vert'libéraux-PDC concernant la fusion des communes de Neuchâtel et Valangin. Objectif des interpellateurs: renouer le dialogue avec Valangin sans délai.

«Le 5 juin 2016, une large majorité de la population des communes de Neuchâtel et Valangin avait clairement exprimé le souhait de fusionner», a indiqué Mauro Moruzzi pour le groupe Vert'libéraux-PDC. Les questions ont fusé: le Conseil communal est-il en contact avec les autorités de la commune de Valangin? A quoi en sont les discussions? D'autres fusions de communes sont-elles à l'ordre du jour?

Fusion de communes à l'étude

Le Conseil communal n'a pas cessé ses contacts avec la commune de Valangin. Des échanges très positifs de part et d'autre ont eu lieu déjà directement après la votation populaire. Mais il fallait laisser le temps aux nouvelles autorités de se mettre en place en ce début d'année 2017 avant de relancer concrètement les discussions. «En mars dernier, la commune de Valangin a créé une commission parlementaire pour réfléchir à l'avenir de son bourg. Les autorités sont donc en pleine réflexion sur leur avenir et nous attendons leur prise de position d'ici cet été», a répondu la conseillère communale Violaine Blétry-de Montmollin. Quant au Conseil communal de la Ville de Neuchâtel, il planche sur



La commune de Valangin devra se positionner quant à son avenir et à un éventuel rapprochement avec la Ville de Neuchâtel. • Photo: Stefano Iori

son programme de législation. «Les projets de fusion avec Valangin et d'autres communes sont étudiés dans ce cadre évidemment», a précisé la directrice de l'Agglomération.

Rien ne sert de courir

«Nous souhaitons pouvoir donner un signal à la commune de Valangin. Au cas où les autorités seraient intéressées à fusionner, il est important qu'elles sachent que nous sommes favorablement disposés à entamer un nouveau processus», a relevé Mauro Moruzzi. Le groupe PopVertSol, lui aussi, est favorable à remettre l'ouvrage sur le métier. Pour le groupe socialiste, c'est à la commune de Valangin qu'il revient de décider de son avenir. «Une fusion

avec Valangin ne changerait presque rien pour Neuchâtel, mais beaucoup plus pour les Valanginois. La Ville doit se montrer ouverte à la discussion, sans pour autant suggérer une fusion à tout prix. Laissons le temps à la population de Valangin de se décider», a déclaré son porte-parole, Antoine de Montmollin. «Nous ne sommes pas contre cette fusion, mais il s'agit d'un processus complexe qu'il ne faut pas prendre à la légère. Des réflexions doivent être menées à l'interne», a estimé Julien Spacio pour le groupe PLR. «Le Conseil communal s'est montré ouvert à une nouvelle collaboration. Mais la balle est désormais dans le camp de Valangin», a conclu Violaine Blétry-de Montmollin. (ak)



Travaux au cimetière de Beauregard

Le Conseil général a approuvé à l'unanimité la demande de crédit nécessaire à l'aménagement du quartier A et la désaffectation du quartier B du cimetière de Beauregard. Un montant de 680'400 francs était sollicité pour aménager le quartier A en nouveau secteur. Au vu de la topographie du site, des terrasses – accessibles aux personnes à mobilité réduite – seront construites. A cela s'ajoutait un montant de 70'200 francs pour les travaux de désaffectation du quartier B, afin de faire face aux besoins en matière d'inhumations. «Nous avons informé chaque famille des défunts

par courrier postal et répondons à leurs éventuelles préoccupations par téléphone également», a souligné la conseillère communale Violaine Blétry-de Montmollin. Les familles disposent d'un délai pour décider si elles souhaitent exhumer le défunt pour l'incinérer. Elles ont également la possibilité de récupérer la pierre tombale. A noter que le quartier B est le plus ancien du cimetière, les tombes ayant entre 40 et 46 ans. Depuis toujours, un tournus a lieu tous les 30 à 40 ans entre les quartiers du cimetière, qui n'est pas extensible au niveau du terrain.



La population invitée jeudi 11 mai et lundi 15 mai à la Collégiale de Neuchâtel

Deux soirées de consultation autour du cloître

Les travaux de réaménagement du jardin du cloître de la Collégiale de Neuchâtel, qui s'inscrivent dans la deuxième étape du vaste chantier de rénovation ayant démarré en 2008 et qui se terminera en 2022, ont mis en évidence une grande sensibilité de la population de la ville quant à l'évolution de cet espace.

Pour ouvrir le dialogue, présenter le processus de réflexion ayant amené au projet actuel, tout en restant à l'écoute des habitantes et habitants de la ville, le Conseil communal a décidé d'organiser deux soirées publiques de consultation, qui permettront de

découvrir les aménagements actuels et de replacer ce projet dans une perspective historique soucieuse de la conservation de cet important patrimoine, mais aussi dans le temps à moyen et long termes.

Ces deux soirées, ouvertes à l'ensemble de la population, auront lieu sur place, à la Collégiale de Neuchâtel, jeudi 11 mai et lundi 15 mai de 18h30 à 20h. S'exprimeront à cette occasion le conseiller communal Olivier Arni, directeur de l'Urbanisme, le conservateur cantonal Jacques Bujard, chef de l'Office du patrimoine et de l'archéologie, ainsi que les archi-

tectes Christophe Amsler et Danilo Mondada, membres de l'association d'architectes AMStN, en charge de la restauration de la Collégiale.

Des acteurs spécialisés dans la protection du patrimoine et les utilisateurs réguliers de la Collégiale seront aussi conviés à ces séances publiques. Une synthèse des soirées, ainsi que des prises de position des acteurs spécialisés et utilisateurs du site, sera ensuite effectuée par la Direction de l'urbanisme à l'intention du Conseil communal. Celui-ci examinera l'ensemble des informations récoltées. Le Conseil général, pour qui une rencontre sera

également spécialement organisée dans le cloître, sera informé des résultats de cette démarche. Le cas échéant, le Conseil communal transmettra à l'autorité législative un rapport avec d'éventuelles propositions portant sur le réaménagement du cloître.

Animé de la volonté de rassembler la population autour de l'important projet de rénovation de la Collégiale, le Conseil communal est convaincu que l'écoute et le dialogue permettront de retrouver l'indispensable sérénité ouvrant le chemin à un aménagement du cloître respectant son histoire et son caractère public.

 20 ans de jumelage avec Sansepolcro et Aarau, et de nombreux événements en vue

Neuchâtel, ville d'échanges

Après les 40 ans du jumelage avec Besançon en 2015, Neuchâtel fête cette année 20 ans de relations privilégiées avec Aarau et Sansepolcro en Toscane. L'année 2017 sera ponctuée d'événements culturels, sportifs et institutionnels qui montrent à quel point notre cité est ouverte sur l'Europe et le monde.

Le 9 mai prochain à 19h30, quelque 130 jeunes de Neuchâtel et de Sansepolcro ont rendez-vous au Temple du Bas pour un concert qui ne manquera pas de piquant. L'Orchestre des Jeunes du Conservatoire (OJCN) jouera en effet avec l'Orchestra e Coro della Scuola Secondaria de Sansepolcro un riche programme constitué d'airs classique, jazz ou encore de musiques de films. Animée de curiosité et d'ouverture à l'autre, la jeunesse italienne et suisse fête ainsi vingt ans de jumelage entre la capitale cantonale neuchâteloise et la cité natale de Piero della Francesca.

Vingt ans de jumelage avec Sansepolcro, mais aussi avec Aarau: la capitale du canton d'Argovie a souhaité associer la Ville de Neuchâtel à la fête du Maienzug le 7 juillet prochain. Les président-e-s du Conseil communal et du Conseil général de Neuchâtel assisteront donc, depuis la tribune de l'Hôtel de Ville d'Aarau, au traditionnel défilé d'enfants costumés dans la vieille ville, auquel participera également, parmi les fanfares régionales, le showband Les Armourins. En retour, Neuchâtel accueillera le samedi 26 août des représentants d'Aarau et de Sansepolcro pour déguster, avec la population, les saveurs neuchâteloises à la fête des Gloutons du Lac, événement phare de l'année «Neuchâtel Ville du goût».

Football et Europe

Du football également en perspective, avec le Tournoi international



Les Armourins à Sansepolcro en 2007 pour les dix ans du jumelage. On aperçoit la maison de commune et le Dôme au fond. • Photo: DR

des P'tits champions qui aura lieu du 3 au 5 juin à Besançon. Une équipe de tout jeunes joueurs de Neuchâtel Xamax ira tâter du ballon rond contre le SC Clémenceau et autres équipes des villes jumelées à Besançon – à savoir que Besançon est en lien avec 14 autres villes du monde entier, il y aura donc du sport!

Toujours dans la ville de Victor Hugo, une rencontre est prévue samedi 13 mai entre la Maison de l'Europe de Besançon et la Maison de l'Europe transjurassienne de Neuchâtel, dans le but de renforcer les liens entre les deux associations. Une conférence-débat est également prévue ce jour là sur le thème de la formation duale (Mairie de Besançon, 14 heures).

Ce ne sont là que quelques manifestations parmi un grand nombre prévues cette année dans le cadre des jumelages et autres relations qu'entretient Neuchâtel avec l'Europe et le monde (voir l'agenda).

Mais au fond, à quoi cela sert-il, un jumelage? «Les jumelages sont un

outil d'échange et d'ouverture, à l'heure de la tentation du repli sur soi et de la montée d'élans nationalistes dans plusieurs Etats, tentation à laquelle les Suisses sont confrontés eux aussi», répond le président de la Ville de Neuchâtel, Fabio Bongiovanni. Les jumelages sont apparus juste après la Seconde guerre mondiale, avec pour objectif d'apaiser les rancœurs par la connaissance de l'autre, de tisser des liens ce qui constitue l'unité politique de base, les communes.

Neuchâtel primée pour son ouverture

Mais cette formule est-elle encore d'actualité? «Absolument, dans un contexte international tendu, il vaut la peine de continuer à faire fructifier ces liens d'amitié, à commencer par les jeunes qui découvrent la richesse que constitue l'ouverture aux autres et assurent la pérennité des liens», ajoute le conseiller communal.

Neuchâtel peut en effet se targuer d'une volonté soutenue d'ouverture vers l'autre – par exemple à travers le

droit de vote et d'éligibilité au plan communal, ou par les efforts déployés pour promouvoir la paix, la liberté et les droits de l'homme qui ont valu à la Ville plusieurs distinctions européennes, ou encore par son engagement actif dans l'Alliance des «Neuchâtel du monde».

Mais le jumelage peut aussi déboucher sur des projets de développement, comme au Burkina Faso, où Besançon et Neuchâtel travaillent depuis plusieurs années en partenariat avec la commune rurale de Douroula sur des actions liées à l'agriculture, l'alimentation et la gestion de l'eau. Chacune des trois communes investit au total près de 75'000 euros pour mener à bien ce projet de coopération décentralisée.

Au final, ces échanges soutenus avec des voisins proches ou lointains, qui visent à l'amélioration du bien-être autant qu'à l'ouverture et la tolérance, donnent à espérer que Neuchâtel devienne la troisième ville de Suisse – après Sierre en 1970 et Lausanne en 1983 – à se voir décerner le Prix de l'Europe lors de l'accueil des membres de l'«Alliance des Neuchâtel» du monde en 2020! (eg)

Agenda

- **9 mai à Neuchâtel:** Concert gratuit des jeunes de Neuchâtel et Sansepolcro, Temple du bas, 19h30
- **13 mai à Besançon:** Rencontre des maisons de l'Europe, et conférence-débat sur la formation, 14h
- **14 mai à Neuchâtel:** Concert de l'Orchestre des Nations unies pour les 15 ans de l'adhésion de la Suisse à l'ONU, 17 heures (sur inscription: https://unorchestra.ch/en/UN-Konzert_NE/)
- **7 juillet à Aarau:** Fête du Maienzug, dès 8 heures (www.aarau.ch/xml_1/internet/de/application/d125/d1566/f2552.cfm)
- **26 août à Neuchâtel:** journée officielle du 20^e anniversaire des jumelages avec Aarau et Sansepolcro. Pendant la fête des Gloutons du lac des 25-27 août (<http://neuchatelvilledugout2017.ch/home/aout/>)
- **8-11 septembre à Sansepolcro:** cérémonie officielle des 20 ans de jumelage
- **28 septembre-1^{er} octobre à Aarau:** Foire d'Aarau, salon des artisans et commerçants, présence neuchâteloise. www.mag-aarau.ch



A gauche, festivités des dix ans du jumelage dans la vieille ville d'Aarau, 2007. A droite, défilé costumé de Biturgensi sur l'avenue du 1^{er}-Mars, à la Fête des vendanges la même année. • Photos: Stefano Iori

 Dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

Les quatre groupes politiques au Conseil

Groupe Vert'libéraux-PDC
Mauro Moruzzi

Le cimetière, lieu de vie et de sérénité

Un cimetière est le plus souvent associé à la tristesse de la séparation d'avec un être cher. Mais c'est aussi un lieu dont une commune doit s'occuper. Le Conseil général a donc accordé ce lundi à la Ville un crédit de 750'000 francs pour désaffecter un secteur du site de Beuregard, et en préparer un autre à recevoir de nouvelles tombes. Et cela suffira pour un bout de temps: alors

« Aussi paradoxal que cela puisse paraître, chaque cimetière est un lieu de vie, un espace de sérénité indissociable de tout habitat urbain. »



Le groupe Vert'libéraux-PDC devant la fontaine du Lion. • Photo: Stefano Iori

que seule une trentaine de personnes sont inhumées chaque année, en 2016, ce ne sont pas moins de 1267 personnes qui ont été incinérées: autres temps, autres mœurs!

Il a donc été question de budget, de travaux de terrassement, de collaboration intercommunale, de récupération de pierres tombales, d'information aux familles concernées par le déplacement d'une sépulture ancienne. Mais aussi de botanique, d'abeilles, de murs en pierres sèches,

d'accès pour les personnes à mobilité réduite, de mobilier urbain et d'espaces de rencontre. Car, aussi paradoxal que cela puisse paraître, chaque cimetière est un lieu de vie, un espace de sérénité indissociable de tout habitat urbain. Et un espace qui bouge avec le temps: d'abord sans doute situé autour de l'église Collégiale, le cimetière de la Ville se déplace hors des murs médiévaux et s'installe sur la colline à l'est de l'actuelle rue des Terreaux, où s'élèvent aujourd'hui

le Muséum d'histoire naturelle et le collège des Terreaux. Quand la Ville s'étend, le cimetière est ensuite déplacé sur une autre colline, celle du Mail, d'où l'urbanisation, toujours plus rapide, le déloge vers le milieu du XX^e siècle, vers une nouvelle colline, à l'ouest cette fois: celle de Beuregard, où il se trouve encore aujourd'hui.

Il est frappant de constater que la topographie de Neuchâtel a poussé ses habitants à toujours choisir des lieux surélevés et orientés vers le sud; même les Burgondes, vers le VI^e siècle, ont fait ce choix, aux Battieux ou encore sur la colline de Bel-Air. A croire que les Neuchâtelois, à travers les âges, tiennent à jouir de la vue sur le lac même depuis leur dernière demeure. Ou s'agit-il plus simplement d'une manière de leur part, discrète et élégante, de nous inviter à nous y promener et à garder leur souvenir?

aucune proposition d'installation de production photovoltaïque (électricité solaire). C'est pourquoi, nous avons corédigé une motion acceptée à l'unanimité ce lundi qui demande d'étudier sérieusement et systématiquement les options de production électrique sur le patrimoine bâti communal.

La stratégie énergétique 2035 adoptée l'année passée pose des jalons importants et de belles intentions, mais l'urgence climatique est là et nous devons

« Nous devons donner les moyens aux habitant-e-s de Neuchâtel d'arrêter de consommer du pétrole à chaque moment de la journée, que ce soit lors des déplacements, au travail ou de la soirée chez soi. »

Groupe PopVertSol
Dimitri Paratte

Stratégie énergétique ici et maintenant!

En 2016, nous nous indignions que les autorités gouvernementales de notre commune proposent la rénovation d'une toiture d'un immeuble relativement bien ensoleillé sans faire

donner les moyens aux habitant-e-s de Neuchâtel d'arrêter de consommer du pétrole à chaque moment de la journée, que ce soit lors des déplacements, au travail ou de la soirée chez soi.

Notre communauté scientifique se trompe régulièrement en évaluant de façon trop peu pessimiste l'évolution vers le pire, rapide et qui s'accélère, de notre climat. Le réchauffement est



Les membres du Conseil général présents

Présidence de M^{me} Anne-Françoise Loup (Soc), présidente.

Y compris la présidente, 37 membres sont présents: M^{mes} et MM. Jules Aubert (PLR), Jean-Charles Authier (PLR), Isabelle Bellaton (PLR), Amélie Blohm Gueissaz (PLR), Nadia Boss (PLR), Milena Boulianne (Soc), Alexandre Brodard (PLR), Jérôme Bueche (PLR), Julie Courcier Delafontaine (Soc), Hélène Dederix Silberstein (PopVertSol), Antoine de Montmollin (Soc), Patrice de Montmollin (Soc), Nicolas de Pury (PopVertSol), Joël Desaulles (PopVertSol), Diego Fischer (PopVertSol), Cornelia Froidevaux-Wettstein (VL/PDC), Jonathan Gretillat (Soc), Sylvie Hofer-Carbonnier (VL/PDC), Baptiste Humi (Soc), Gabriele Jeanneret (Soc), Mirko Kipfer (PLR), Johanna Lott Fischer (PopVertSol), Philippe Loup (Soc), Isabelle Mellana Tschoumy (Soc), Mauro Moruzzi (VL/PDC), Jacqueline Oggier Dudan (PopVertSol), Charlotte Opal (PopVertSol), Vincent Pahud (VL/PDC), Dimitri Paratte (PopVertSol), Morgan Paratte (Soc), Christine Perrin (Soc), Catherine Schwab (Soc), Christophe Schwab (PLR), Julien Spacio (PLR), Joël Zimmerli (PLR), Marion Zwyygart (PopVertSol).

Excusés: M^{mes} et M. Raymonde Richter (PLR), Ariane Tripet (PopVertSol), Jasmine Herrera (PopVertSol), Philippe Etienne (PLR).

Le Conseil communal était représenté par M. Fabio Bongiovanni (PLR), président, M. Olivier Arni (Soc), vice-président, M^{me} Christine Gaillard (PopVertSol), M. Thomas Facchinetti (Soc) et M^{me} Violaine Blétry-de Montmollin (PLR), membres.

général ont la parole

là, il provoque la sécheresse printanière qui affecte nos forêts et nos paysan-ne-s, alors que 2016 fut l'année la plus chaude des deux derniers siècles. Aujourd'hui, notre Commune n'a pas encore la capacité politique de s'imposer une discipline et les coûts nécessaires pour équiper nos bâtiments d'installation de production électrique photovoltaïque systématiquement et ça doit changer tout de suite!

C'est un effort parallèle et complémentaire à la timide Stratégie énergétique 2050 fédérale qui est soutenue par tous les partis représentés à Neuchâtel. Nous profitons de cette tribune pour inviter à la mobilisation pour ce vote, mais surtout pour une appropriation politique par chacune de cette question qui ne doit pas être abandonnée aux techniciens ou aux petits comptables des trafiquants d'émissions carbone.

**Groupe libéral-radical
Julien Spacio**

De la transparence, de la transparence!

L'achat de l'immeuble sis Seyon 32 a été le premier cas où l'exécutif communal a utilisé sa nouvelle compétence de pouvoir acquérir un immeuble du patrimoine financier sans l'aval du Conseil général. C'est la nouvelle Loi cantonale sur les finances de l'Etat et des communes, fortement critiquée à ce sujet, qui accorde cette compétence. Il était donc normal pour notre groupe de déposer une interpellation pour savoir le pourquoi de cet achat et bien entendu le prix de la transaction. Cette compétence peut en effet impacter de manière non négligeable la fortune de notre Ville, en bien comme en mal dans le cas d'acquisitions hasardeuses ou en cas d'explosion d'une bulle immobilière par exemple.

La réponse du Conseil communal a été évasive. Aucun chiffre n'a été donné quant au montant de la transaction ou des loyers répercutés. Pour justifier ce silence il nous a été opposé le secret des affaires... Du coup, au-delà du simple cas d'achat de cet immeuble, qui abrite maintenant l'Espace 032, c'est toute la relation entre l'exécutif et le législatif qui devient l'enjeu de l'interpellation. Il n'est pas admissible d'opposer à des conseillers généraux élus par le peuple et soumis à un secret de fonction, le secret des

affaires. Si on ne veut pas donner de chiffres ou de raisons en plénum à cause de la publicité des débats, en commissions, et tout particulièrement celle financière, des explications doivent être formulées, des chiffres doivent être donnés!

«Comment savoir si cet achat a été fait dans un intérêt public, au prix du marché et sans favoriser les petits copains? Seule une transparence totale peut dissiper tout malentendu.»

Sinon un législatif, qui est l'autorité suprême, ne peut pas faire son travail de contrôle de la gestion d'un exécutif conformément aux saines règles démocratiques qui nous régissent. On ne peut cacher au Conseil général des informations similaires sans que le fonctionnement entre les autorités soit perturbé. Le Conseil communal est la Ville. Le Conseil général aussi. Le secret des affaires ne peut dès lors être invoqué. Quand deux hémisphères d'un même cerveau ne communiquent pas, le corps dysfonctionne...

Le culte du secret crée de la suspicion et la suspicion mène à une rupture de confiance! Pour revenir à cet achat, comment savoir s'il a été fait dans un intérêt public, au prix du marché et sans favoriser les petits

copains... seule une transparence totale peut dissiper tout malentendu.

Alors pour la population et pour les élus que nous sommes il est impératif que toute action publique soit limpide et claire comme de l'eau du Seyon 32!

**Groupe socialiste
Antoine de Montmollin**

Nuits neuchâteloises: un rôle clé à jouer

«Neuchâtel est une ville morte la nuit.» Ou tout du moins, c'est ce qu'une partie de la population a l'air de penser si l'on en croit la presse neuchâteloise. Pas assez d'endroits pour faire la fête, une vie nocturne peu diversifiée, selon certains un public trop jeune, selon d'autres un public trop âgé: bref, bon nombre de citoyens sont mécontents de la situation actuelle. En regard, celui des organisateurs d'événements ou des gérants établissements publics, le constat ne semble pas beaucoup plus positif: les autorités ne seraient pas assez souples et à l'écoute, et l'on aurait tendance à systématiquement apparenter la musique à des nuisances sonores, les fêtes à des nids à problèmes et les noctambules à de potentiels fauteurs de troubles...

Ces critiques contrastent cependant avec certaines dynamiques en cours. S'il est vrai que plusieurs établissements emblématiques des nuits neuchâteloises ont fermé leurs portes

récemment, le développement du Port ou les événements organisés dans plusieurs lieux nouveaux à Neuchâtel font figure de belles réussites. Pas plus tard que jeudi passé, deux nouveaux établissements publics ouvraient d'ailleurs leurs portes et les neuchâtelois étaient au rendez-vous! C'est le décalage entre cette réalité nuancée et le discours façon «c'était mieux avant» qui a inspiré l'interpellation déposée par notre groupe sur le sujet lors de la dernière séance du Conseil général.

« Les soirées passées à discuter, refaire le monde ou simplement se changer les idées: voilà des composantes essentielles des liens sociaux qui permettent à chacun de s'épanouir.»

Le groupe socialiste estime que la Ville doit jouer un rôle clé dans la mise en place d'une politique de développement diversifié et harmonieux de la vie nocturne. Au-delà de l'activité économique que génère cette dernière, elle participe de manière importante à la qualité de vie culturelle et sociale des habitants. Les soirées passées à discuter, refaire le monde ou simplement se changer les idées... voilà à notre sens des composantes essentielles des liens sociaux qui permettent à chacun de s'épanouir. Nous sommes convaincus qu'une ville qui vit, c'est notamment une ville qui fête!



Un crédit de 750'000 francs a été accordé pour des aménagements au cimetière de Beauregard. • Photo: Stefano Iori



Avec la lunaire, par ici la monnaie!



Luc Vincent

Pour les personnes qui observent les massifs plantés à Neuchâtel le long du quai Ostervald, une nouvelle plante printanière a fait son apparition cette année: la « *Lunaria annua* ». Pour certains c'est une nouveauté, moi je parlerais plutôt d'une vieille connaissance! C'est l'occasion de redécouvrir cette plante plus connue pour ses fruits que pour ses fleurs. Profitons de suivre son évolution après sa floraison.

Du point de vue botanique, *Lunaria* fait partie de la grande famille des Brassicacées, qui compte plus de 3'700 espèces réparties sur toute les parties du monde. On y trouve les choux, les radis, le cresson etc. On distingue facilement cette famille de plantes car toutes les fleurs ont quatre pétales disposés en forme de croix. C'était pour cela que l'on nommait auparavant cette famille les Crucifères.

La *Lunaria* donne de belles tiges et des fleurs violettes ou blanches qui dégagent un léger parfum, plus intense le soir et qui possèdent un abondant



nectar très apprécié des abeilles. Mais ce qui est le plus intéressant, c'est qu'après la floraison va se développer un fruit que l'on nomme silique. Ce fruit atteindra la grosseur d'une pièce de 5 francs, on peut y voir en transparence les graines.

La «monnaie du pape»

Lorsque le fruit sera sec, les deux membranes latérales vont tomber pour laisser échapper les graines. Il ne restera que la membrane centrale,

très fine, soyeuse, aux reflets blancs argentés. C'est la fameuse «monnaie du pape» qui est souvent plus connue que ses fleurs.

La lunaire pousse à l'état sauvage dans le sud de l'Europe, elle n'est pas difficile pour la qualité du sol, elle pousse même souvent dans les décombres à mi-ombre. C'est une plante bisannuelle, elle ne fleurit que la deuxième année. Après la floraison la plante meurt. On a commencé à cultiver la lunaire depuis

1570. Sa racine est comestible et elle a une saveur piquante, mais il faut la consommer rapidement, avant la floraison, car elle devient âcre.

Son nom latin *Lunaria* est une allusion à son fruit rond blanc comme une lune. Chez nous pousse *Lunaria rediviva*: c'est une plante vivace, qui donne des fruits plus petits et allongés. Et il existe encore la très rare *Lunaria telekiana* qui pousse en Albanie.

Honnêteté et oubli

On trouve une grande richesse de noms communs pour notre *Lunaria*: herbes aux écus, herbe aux lunettes, clés de montre, satin-blanc, médaille de Judas, herbe de la lune, monnaie. On raconte qu'à une certaine époque, on lançait les lunaires au passage du pape, c'est depuis là qu'on les appelle monnaies du pape.

Dans le sud, la légende veut que là où poussent naturellement des lunaires, le propriétaire du terrain est une personne honnête. *Lunaria* a aussi été une source d'inspiration pour l'art nouveau, et notre fleur lunaire a même été peinte en 1967 dans un tableau de Marc Chagall.

Dans le langage des fleurs la lunaire représente «l'oubli». Mais n'oubliez pas d'aller observer, ces prochains jours, la formation de notre monnaie du pape! Bonnes découvertes.

L.V.



Les architectes locaux ne voulaient pas de voûtes plates dans le péristyle. Ils ont eu gain de cause. • Photo: Stefano Iori

Les voûtes de la discorde

Entre 1783 et 1790, les autorités de la ville de Neuchâtel font édifier sur l'emplacement de l'ancien hôpital un nouvel et ambitieux Hôtel de Ville qui marque symboliquement l'importance grandissante de la Bourgeoisie par rapport au Prince. La construction de ce bâtiment provoque un certain nombre de tensions entre la Ville et le concepteur des plans.

Les autorités de Neuchâtel se sont en effet adressées au bisontin Pierre-Adrien Pâris, célèbre architecte du roi Louis XVI qui dessine les plans en s'inspirant des canons de l'Antiquité. La réalisation est par contre confiée à des architectes et entrepreneurs locaux, les frères Reymond. Ces derniers n'hésitent pas à proposer certaines corrections: alors que l'architecte français souhaite, pour le rez-de-chaussée, des voûtes plates, ils réussissent à imposer des voûtes cintrées, jugées plus solides.

Pâris, furieux, proteste énergiquement sur le fait «de voir [ses] projets discutés et contrôlés par des maçons et des charpentiers, gens qui dans le pays [qu'il] habite sont faits pour exécuter et non pour contredire». N'ayant pas obtenu gain de cause, il renie «un monstre informe dont non seulement [il] ne veut pas être le père, mais [qu'il] dénoncera partout pour ce qu'il est en rejetant la honte sur ceux qui en seront coupables par leur faiblesse ou leur mauvais goût.»

Vincent Callet-Molin

Offre d'emploi

La Direction de la Sécurité met au concours, pour le Service de la sécurité urbaine, un poste d'

agent-e de sécurité publique pour le contrôle du stationnement à 100%

Votre mission: contrôle des véhicules en stationnement; gestion du trafic (services d'ordre et de circulation); contrôle de proximité de jour comme en soirée dans le domaine du stationnement; engagement lors de manifestations dans le domaine de la régulation du trafic; engagement lors des campagnes de prévention et d'éducation routière.

Délai de postulation: 15 mai 2017.

Consultation des offres détaillées et postulation sur notre site internet: www.neuchatelville.ch/offres-emploi

Ville de Neuchâtel,
Service des ressources humaines,
Rue des Terreaux 1, 2000 Neuchâtel,
032 717 71 47.

La Ville officielle

Votation fédérale

Convocation des électrices et des électeurs

Les électrices et les électeurs sont appelés à se prononcer en votation fédérale sur la loi du 30 septembre 2016 sur l'énergie (LEne)

le 21 mai 2017

- vu la décision du Conseil fédéral de soumettre un objet à la votation populaire du 21 mai 2017, du 11 janvier 2017;
- vu la loi fédérale sur les droits politiques, du 17 décembre 1976;
- vu la loi fédérale sur les personnes et les institutions suisses à l'étranger, du 26 septembre 2014;
- vu la loi cantonale sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et son règlement d'exécution, du 17 février 2003;
- sur la proposition de son président,

le Conseil communal précise:

Vote par correspondance
Les électrices et les électeurs peuvent voter par correspondance au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale.

Le vote par correspondance ne peut être pris en considération que si les électrices et les électeurs introduisent le bulletin de vote dans l'enveloppe correspondante et le mettent, avec leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance, dans l'enveloppe de transmission, à affranchir.

L'enveloppe de transmission doit parvenir à l'Administration communale le dimanche 21 mai 2017 à 10h00, au plus tard.

Vote par internet
Les électrices et les électeurs peuvent voter par internet au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale pour autant qu'ils aient signé un contrat d'utilisation du Guichet unique.

Le vote par internet doit être effectué par le biais du Guichet unique le samedi 20 mai 2017 à 12h00, au plus tard.

Vote au bureau électoral
Le scrutin sera ouvert le dimanche 21 mai 2017 au bureau électoral de Neuchâtel, à l'Hôtel de Ville, rue de l'Hôtel-de-Ville 2, de 10 heures à 12 heures.

Peuvent exercer leur droit de vote les électrices et électeurs qui se présentent personnellement, dans la mesure où le vote par procuration n'est pas autorisé, munis de leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance. Aucun vote ne sera accepté sans la carte de vote.

Personnes âgées, malades ou handicapées

S'ils en font la demande au bureau électoral au 032 717 72 36, jusqu'au dimanche matin 21 mai 2017, à 11 heures, les électrices et les électeurs âgés, malades ou handicapés peuvent exercer leur droit de vote à leur lieu de résidence, pour autant que celui-ci se trouve dans leur commune politique.

L'électrice ou l'électeur que des infirmités empêchent d'accomplir lui-même les actes nécessaires à l'exercice de son droit de vote peut se faire assister, à son domicile ou au local de vote, par deux membres au moins de bureau électoral.

Qui peut voter?

Ont le droit de prendre part à la votation fédérale:

- a) les Suissesses et les Suisses, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, s'ils ne sont pas, en raison d'une incapacité durable de discernement, protégés par une curatelle de portée générale ou par un mandat pour cause d'incapacité;
- b) les Suissesses et les Suisses de l'étranger, âgés de 18 ans révolus, lorsqu'ils en ont fait la demande à la commune, s'ils sont originaires de celle-ci ou s'ils y ont eu leur domicile, à moins qu'ils ne soient déjà enregistrés dans une autre commune suisse.

Informations complémentaires

En cas de perte ou de destruction du matériel de vote, les électeurs peuvent obtenir son remplacement auprès du Contrôle des habitants jusqu'au vendredi 19 mai 2017, à 15h00.

Les électrices et les électeurs peuvent obtenir de plus amples informations sur les modalités du scrutin:

- en se référant aux fascicules d'explications envoyés avec le matériel de vote ainsi qu'aux divers articles parus dans la presse;
- en contactant le Contrôle des habitants, rue de l'Hôtel-de-Ville 1, au 032 717 72 20;
- en visitant le site internet du canton de Neuchâtel à l'adresse www.ne.ch/vote

Neuchâtel, le 19 avril 2017.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président, Fabio Bongiovanni **Le chancelier, Rémy Voirol**

Conseil général
Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques, Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que l'arrêté:

- concernant une demande de crédit nécessaire à l'aménagement des quartiers B et A du cimetière de Beaugard,

adopté par le Conseil général dans sa séance du 24 avril 2017, peut être consulté à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à quarante jours, soit jusqu'au mercredi 7 juin 2017.

Neuchâtel, le 26 avril 2017.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président, Fabio Bongiovanni **Le chancelier, Rémy Voirol**

Unihockey

Événement national à Neuchâtel



Sport en plein essor en Suisse romande, le unihockey compte deux fois plus d'adeptes que le hockey!

Les 6 et 7 mai prochain aura lieu, à Neuchâtel, un nouvel événement unihockey en Suisse romande: des jeunes de 12-14 ans de tout le pays – ils viendront même d'aussi loin que Saint-Gall, les Grisons ou le Tessin – seront au rendez-vous au Trophy M15. Douze sélections cantonales et régionales se mesureront ainsi pour être le champion de ce tournoi très couru. La finale aura lieu dimanche à 16h. Les matchs se dérouleront à la Maladière ainsi qu'aux patinoires du Littoral. Un food-truck permettra aux spectateurs de se restaurer devant le stade. L'événement est organisé par la FSG Corcelles-Cormondrèche.

Mobilité des seniors

En rollator dans les transports publics

Mai rime avec mobilité des aîné-e-s à Neuchâtel. En effet le mois prochain aura lieu une série de cours gratuits organisés par la Ville avec Büro für Mobilität (bfm) et Pro Senectute. But: favoriser le plus possible la liberté de mouvement et l'indépendance dans les déplacements. Premier atelier en date, les 4, 11 et 18 mai de 14h30 à 16h30, l'atelier «En sécurité avec son rollator... aussi dans les transports publics!» permet aux personnes qui utilisent un déambulateur (rollator) d'acquérir les bons gestes pour emprunter les transports publics en toute confiance et sécurité. Ce cours, qui comporte un exercice pratique dans un bus spécialement affrété, dure trois fois deux heures. Il a lieu à la Fondation pour la construction de maisons locatives pour personnes âgées, rue de la Dîme 72. Inscription obligatoire jusqu'au 28 avril auprès de Pro Senectute au 032 886 83 39. Ces cours sont ouverts à toutes et tous, y compris les proches de parents âgés.

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Eric Ryser, architecte à Marin-Epagnier (bureau Ad'A architecture Sàrl), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Projet d'agrandissement de l'appartement du 1er étage sur sa terrasse Est à la rue de Maillefer 10, article 14024 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 103155 pour le compte de Monsieur François Dreyer. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 8 mai 2017, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Pascal Solioz, architecte au Service des Bâtiments de la Ville de Neuchâtel, d'un permis de construire pour les travaux suivants: Déchetterie des Plaines-Roches, démontage de containers et d'un garage existants. Création d'un nouveau bâtiment administratif et d'un hangar de tri à la route des Plaines-Roches, article 14276 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 103423 pour le compte du Service de la Voirie de la Ville de Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 22 mai 2017, délai d'opposition.

Demande de Bureau Falbriard Architekten AG à Zürich, d'un permis de construire pour les travaux suivants: Démolition d'une maison d'habitation, construction d'un immeuble d'habitation avec garage souterrain à la ruelle Vaucher 6, article 11773 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 103359 pour le compte de la Société Pilet, von Zenker & Partner. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 22 mai 2017, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Yves Bosson, architecte à Moudon (Bosson SA Constructions rurales), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Construction d'un hangar métallique sur creux à lisier existant au chemin des Trois-Cheminées 16, article 8776 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 103283 pour le compte de Monsieur Marcel André Junod. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 22 mai 2017, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille officielle cantonale font foi. Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage. Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Ville du Goût

Atelier au Laténium

«A la table de nos ancêtres» est un atelier qui se déroulera le 29 avril au Laténium, de 17h à 18h, destiné aux familles (un ou plusieurs adultes et un ou plusieurs enfants dès 6 ans). Inscription préalable nécessaire au 032 889 69 17 (7.-/personne).

La Ville officielle

Quelque 400 inscrits à l'événement «Wake up and run»

Prêts à faire leur jogging à l'aube



La course se termine place des Halles dans la bonne humeur. • Photo: sp

Coureuses et coureurs seront-ils aussi nombreux que l'an dernier (plus de 500 participants) pour la deuxième édition de «Wake up and run», un événement qui allie course matinale et petit-déjeuner de choc, qui aura lieu le 19 mai prochain à Neuchâtel? A ce jour, quelque 400 personnes étaient en tous les cas déjà inscrites, et le délai d'inscription est fixé au 14 mai. De toutes les courses prévues en Suisse, c'est à ce stade celle qui connaît le plus grand succès!

Mais c'est à l'aube qu'il s'agira de se lever, puisque le départ sera donné à 5h30 sur l'esplanade de la Maladière. Essentiellement au bord du lac, le parcours rejoindra le centre-ville pour une arrivée, 5 km plus loin, place des Halles. Le coût de l'inscription, de 32 francs, comprend un t-shirt, le petit-déjeuner de produits du terroir et divers cadeaux. L'objectif de cette manifestation, qui se déroule également à Bienne, Delémont, Fribourg, Lausanne, Nyon et dans plusieurs villes alémaniques, est de partager un moment convivial, de découvrir sa ville dans une atmosphère nouvelle, et de manger équilibré dès le matin.

Le Salon de l'immobilier ouvre ses portes de mercredi à dimanche

Plus de 10'000 visiteurs attendus

C'est déjà le 7^e: le Salon de l'immobilier neuchâtelois ouvre ses portes ce mercredi 26 avril aux patinoires du Littoral. Jusqu'à dimanche, une centaine de professionnels de divers domaines et services liés à l'immobilier présenteront leurs activités à plus de 10'000 visiteurs dans une ambiance chaleureuse. L'entrée est gratuite ce mercredi.

Diverses conférences sont organisées dans le cadre du salon. Mercredi à 16h30, juste avant l'inauguration, aura lieu ainsi une table ronde réunissant notamment l'architecte et professeur Emmanuel Rey ainsi que l'urbaniste Pierre Feddersen. Ils s'exprimeront sur le thème «identités urbaines». Vendredi à 17h45, le délégué à l'énergie de la Ville de Neuchâtel, Christian Trachsel, évoquera les modalités du soutien financier de la Ville en faveur de l'assainissement du parc immobilier public et privé. La Police neuchâteloise évoquera de son côté les cambriolages, ce sera jeudi à 16h30.

A noter qu'un nouvel événement est lancé cette année dans le cadre du salon: la journée «Jau-Ne» pour «Journée de l'architecture et de l'urbanisme». Elle se déroulera vendredi à la fois aux Patinoires et à Microcity sur le thème «saga-cité et densité» et réunira des architectes, urbanistes, conservateurs et enseignants de réputation internationale. Pour tout savoir: www.sine.ch et www.jau-ne.ch

Echos

■ Jeudi 20 avril, M. Olivier Arni, directeur de économie, M^{me} Violaine Blétry-de Montmollin, directrice des infrastructures, MM. Fabio Bongiovanni, directeur des finances, et Marco Paolini, chef du service communal de l'économie, ont représenté les Autorités communales à la présentation de l'étude du marché immobilier à Neuchâtel par la Banque Cantonale Neuchâteloise, à Microcity.

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à M^{mes} et MM. Jacqueline et Jacques Guyot-Marcion, Monique et Blaise Delacrétaz-Lavanchy, Yvette-Liliane et Pierre Ramseier-Ermatinger, Suzanne et Gottlieb Helfer-Cressier, à l'occasion de leur 50^e anniversaire de mariage, ainsi qu'à Anne et Olivier Mougin-de Meuron, Georgette et Claude Billaud-Tellenbach, à l'occasion de leur 55^e anniversaire de mariage.

Maison de l'Europe

Marie Maurisse à Neuchâtel

Après le succès obtenu par son livre «Bienvenue au paradis», la journaliste d'origine française, Marie Maurisse, développera le thème de l'accueil des Français (résidents ou frontaliers) par nos compatriotes, dans une conférence qui se déroulera au Musée d'art et d'histoire, le jeudi 4 mai 2017 entre 12h15 et 13h45. Le thème de l'ambiguïté de ces relations transfrontalières promet d'être passionnant voire passionnel. La conférence est organisée par la Maison de l'Europe transjurassienne, dans le cadre des «Midis de l'Europe».

500 ans de la Réforme

Un banquet façon XVI^e

Remonter le temps pour manger un repas du XVI^e siècle, avec des extraits des «Discours de table» de Martin Luther lus par deux acteurs. Et en musique! Cet événement inédit organisé dans le cadre des manifestations célébrant les 500 ans de la Réforme aura lieu le vendredi 19 mai dès 19h (18h, apéritif au cloître de la Collégiale) dans la salle des Pasteurs.

Le menu, composé de trois entrées, d'un plat de résistance et de deux desserts, propose notamment des «feve fresse en potaige», ou une purée de feves, de l'«echeroys», ou du pâté de poissons aux salsifis ou encore une «porée noire», soit des épinards au lard. Et on ne vous dit pas tout bien sûr! Le prix est de 125 fr (avec boissons alcoolisées) ou 95 fr (sans). Réductions enfants. Inscription et renseignements à info@gout-region.ch



Semaine du 26 avril au 2 mai 2017

Trois sorties cinéma



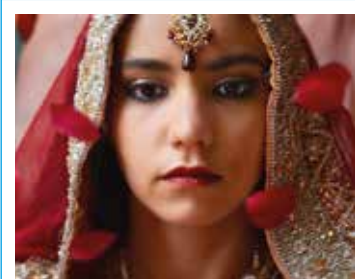
Denial – Le procès du siècle

Au début des années 90, David Irving, un essayiste antisémite et négationniste anglais, assignait en justice l'historienne américaine Deborah Lipstadt, la mettant dans la situation aberrante de devoir prouver l'existence des chambres à gaz et la réalité de la Shoah. Le réalisateur anglais Mick Jackson retrace ce procès historique. Un film salutaire, avec Rachel Weisz et Timothy Spall dans les rôles-titres. | Studio

Le réalisateur anglais Mick Jackson retrace ce procès historique. Un film salutaire, avec Rachel Weisz et Timothy Spall dans les rôles-titres. | Studio

Une vie ailleurs

Après avoir remué ciel et terre pour retrouver la trace de son fils, enlevé il y a quatre ans par son ex-mari, Sylvie (Isabelle Carré) s'envole avec son assistant social pour l'Uruguay, bien déterminée à le récupérer. Mais une fois sur place, elle réalise que son fils, élevé par sa tante et sa grand-mère dans l'idée que sa mère est morte, est heureux et que sa vie est désormais ailleurs... Un drame d'Olivier Peyon, qui offre un rôle à contre-emploi à l'humoriste Ramzy Bedia. | Apollo 3



Noces

D'origine pakistanaise, Zahira (Lina El Arabi), 18 ans, est une lycéenne comme les autres. Mais un jour, sa mère dispose trois photos devant elle: il s'agit de trois cousins à marier. Lequel veut-elle choisir? Ecartelée entre les exigences de ses parents, son mode de vie occidental et ses aspirations de liberté, la

jeune fille finira-t-elle par se soumettre ou tournera-t-elle le dos à sa famille? Un film du réalisateur belge Stephan Streker. | Rex

Horaires et programmes détaillés de tous les films sur www.cinepel.ch et www.cineminimum.ch



Impressum

Editeur: Ville de Neuchâtel, Conseil communal
Responsable: Françoise Kuenzi, cheffe du Service de la communication et de l'information
Rédaction: Aline Botteron, Anne Kybourg, rédactrices, Emmanuel Gehrig, chargé de communication
Illustration: Stefano Iori, photographe
Secrétariat: Isabelle Ryser, secrétaire de rédaction
Contact: Téléphone: 032 717 77 09 • E-mail: bulletinofficiel@ne.ch
Internet: www.neuchatelville.ch ou www.issuu.com/villedeneuchatel
Mise en page: Cathy Ecabert
Impression et publicité: Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel
 Téléphone: 032 725 12 96, 079 383 74 15
Tirage: 23'500 exemplaires

Vous n'avez pas reçu le Vivre la ville ou il vous est parvenu tardivement, après le jeudi en fin d'après-midi? Veuillez en informer le Bureau d'adresses de Neuchâtel SA, par le biais de l'adresse électronique distribution@ban.ch ou par téléphone au 032 755 70 00.

Merci de votre collaboration!



Agenda pratique



Services d'urgence

Police: 117.
Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Centre d'urgences psychiatriques (CUP) – 24h/24, 365 j/365, tél. 032 755 15 15.

Services publics

Bibliothèque publique et universitaire, (Collège latin), *Lecture publique*, lundi, mercredi et vendredi de 12h à 19h, mardi et jeudi de 10h à 19h, samedi de 10h à 16h, tél. 032 717 73 20.

Bibliothèque-ludothèque Pestalozzi (fbg du Lac 1) (jusqu'à 16 ans): *bibliothèque*, ma au ve de 10h à 12h et 14h à 18h, sa de 9h à 12h. *Ludothèque*, ma et je de 14h à 18h, tél. 032 725 10 00.

Piscines du Nid-du-Crô: Ouverture au public du lundi au jeudi de 8h à 22h, vendredi de 8h à 19h30, samedi de 8h à 18h30, dimanche de 9h à 19h, tél. 032 717 85 00, www.lessports.ch.

Boutique d'information sociale (rue St-Maurice 4), pour toutes questions à caractère social. Ouverture du lu au ve de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, tél. 032 717 74 10, e-mail: Boutique.Information.Sociale@ne.ch.

Centre de santé sexuelle – planning familial (rue St-Maurice 4), pour toutes questions relatives aux domaines de la sexualité, de la vie affective et de la procréation. Permanence lu, ma, me de 13h à 18h, je de 17h à 19h et ve de 14h à 18h, tél. 032 717 74 35, e-mail: sante.sexuelle.ne@ne.ch.

Contrôle des habitants, (rue de l'Hôtel-de-Ville 1), pour enregistrer vos arrivée, départ, déménagement, établir une pièce d'identité, un permis de séjour ou diverses attestations. Ouverture: lu 8h30 à 12h-13h30 à 17h, ma 7h30 à 12h – ap-midi fermé, me 8h30 à 12h-13h30 à 17h, je 8h30 à 12h-13h30 à 18h, ve 8h30 à 15h non stop, tél. 032 717 72 20

Etat civil (rue de l'Hôtel-de-Ville 1), pour enregistrer tout changement d'état civil, statut personnel et familial, noms, droits de cité cantonal et communal, ainsi que sa nationalité. Ouverture du lu au ve de 8h30 à 12h, sauf ma dès 7h30, ou sur rendez-vous. tél. 032 717 72 10.

Sécurité urbaine (fbg de l'Hôpital 6), pour toutes questions relatives aux objets trouvés, parcage en ville, domaine public, propriétaire de chien, proximité et secteurs, places dans les ports, réception ouverte du lu au ve de

7h à 19h et sa de 7h à 15h, tél. 032 722 22 22. De nombreuses prestations sont disponibles en ligne: www.securite-urbaine-ne.ch.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence N° 0848 134 134 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche? Vous cherchez des informations? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad): T. +41 32 886 88 88, – joignable 7j/7, y c. jours fériés – jours ouvrables de 8h à 12h / 13h30 à 19h – week-ends et jours fériés de 11h à 19h. Informations complémentaires sur: www.nomad-ne.ch.

Permanence médicale

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° **0848 134 134**.

Les services religieux

Cultes du samedi 29 et dimanche 30 avril 2017

Sud:

Collégiale: di 30.04, 10h, culte avec sainte cène, Mme J. Mussard, offrande en faveur de Terre Nouvelle.

Temple du Bas: je 27.04, 10h, méditation, salle du refuge.

Nord:

Ermitage: chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h, pour le recueillement.

Hôpital Pourtalès: 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1^{er} et 3^e dimanche du mois.

Eglise catholique romaine

Basilique Notre-Dame: sa 29.04, 17h, messe en portugais, di 30.04, 10h et 18h, messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: pas de messe.

Serrières, église Saint-Marc: sa 29.04, 17h, messe; di 30.04, 10h15, messe en italien.

La Coudre, église Saint-Norbert: sa 29.04, 18h30, messe; di 30.04, 17h, messe en latin.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Pierre (rue de la Chapelle 7) à La Chaux-de-Fonds: di 30.04, 10h, messe.

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emerde-Vattel) à Neuchâtel: di 30.04, 10h, messe à La Chaux-de-Fonds.

 Pro Senectute fête cette année son centenaire. Journée neuchâteloise le 10 mai

Cent ans au service des seniors

Pro Senectute est en fête! La Fondation de droit privé, qui œuvre au service des personnes âgées, célèbre cette année ses 100 ans d'activités. L'occasion de rappeler sa mission et d'évoquer l'évolution de la prise en compte des aînés en ville de Neuchâtel. Rencontre avec François Dubois, directeur de Pro Senectute Arc jurassien.

Quel rôle joue Pro Senectute à Neuchâtel?

Notre mission principale consiste à maintenir les personnes âgées à leur domicile tant du point de vue social, économique que physique. Nous sommes également un appui pour les personnes du 3^e et 4^e âge, afin de leur permettre de garder leur autonomie et de maintenir leurs compétences. Entre 7000 et 8000 personnes sont en lien régulier avec notre organisation. Nous ne sommes pas des curateurs: on ne souhaite pas que les personnes âgées dépendent de nos services. Nous sommes là pour leur apporter une aide ponctuelle en fonction de leurs besoins. Force est de constater qu'une grande partie des personnes qui ont recours à nos prestations, en ont besoin sur le long terme. Notre service de consultation sociale, gratuit, est de loin le plus sollicité. Nous misons sur la solidarité intergénérationnelle. Nous pouvons compter sur de nombreux bénévoles pour appuyer nos assistants sociaux. Ils aident notamment les seniors à gérer leurs affaires courantes. A l'origine, Pro Senectute a été créé pour venir en aide aux personnes âgées en difficultés financières.

Quel est le profil des personnes qui ont recours à vos services?

Cela dépend beaucoup du type de demande. Les problèmes financiers touchent n'importe qui. Beaucoup de femmes âgées, qui ont divorcé ou perdu leur conjoint, font appel à nos services. Elles n'ont souvent pas autant cotisé que les hommes et n'ont peut-être pas eu à gérer les affaires courantes du ménage. Les femmes issues de la migration ont également un réseau social parfois moins développé que celui de leur mari et peuvent être moins bien intégrées.

En 100 ans d'activités, comment votre mission a-t-elle évolué?

L'intention de base et le public restent les mêmes. Pro Senectute a été fondée dans les mêmes années que Pro Infirmités et Pro Juventute. Des noms



« A l'avenir, j'aimerais développer avec la Ville de Neuchâtel des quartiers solidaires », indique François Dubois. • Photo: Stefano Iori

latins ont été choisis pour être compatibles en trois langues et ainsi agir au niveau national. Nos services se sont étoffés au fil de l'évolution des demandes. Si on pense par exemple au jogging: il s'agit d'une pratique très récente, qui nous est venue des Etats-Unis vers les années 1960. Pro Senectute a vu l'émergence de nouvelles demandes. Avant cela, nous n'avions pas vraiment de culture du sport. Une large palette d'activités sportives est désormais proposée pour les seniors. Il en va de même pour la formation continue, qui est un phénomène apparu il y a une trentaine d'années. Nous devons

« Une personne de 65 ans peut se sentir vieille alors qu'une de 93 ans se sentira en pleine forme. »

faire face à une autre problématique: le vieillissement de la population. L'espérance de vie a nettement augmenté et nous parlons maintenant non plus seulement du 3^e âge, mais aussi du 4^e âge. Nous œuvrons pour les seniors et les seniors + si l'on peut dire, soit de l'âge de la retraite à 100 ans. Nous sommes très inégaux devant la vieillesse.

Quelles sont les conséquences du prolongement de la vie?

A l'heure actuelle, 18,5% de la population de la ville de Neuchâtel est en âge AVS. Au niveau cantonal, cela représente plus de 33'000 personnes! Nous devons nous préparer à répondre à une demande grandissante, tant au niveau du nombre de personnes que

des besoins. Par ailleurs, la société compte de moins en moins de jeunes pour cotiser à l'AVS. Cette situation présente des risques de conflits potentiels entre générations. Et ce d'autant plus que les personnes âgées sont souvent considérées comme un poids et génératrices de coûts. En matière de santé, un senior coûte davantage durant les six derniers mois de son existence que dans sa vie entière. A nous de veiller à véhiculer des valeurs comme le respect et la cohésion. De par leur vécu, les personnes âgées ont de multiples ressources et compétences qu'il conviendrait de mieux mettre en valeur. A Pro Senectute, beaucoup de personnes fraîchement retraitées œuvrent comme bénévoles pour s'occuper d'autres seniors.

Quelles difficultés majeures rencontrent les personnes âgées aujourd'hui à Neuchâtel?

Il y a deux grands obstacles. D'une part, les problèmes liés aux déficits de moyens financiers, sociaux et d'intégration. Et d'autre part, les déficits de santé. Ceux-ci engendrent notamment des problèmes de mobilité. Les barrières architecturales deviennent plus dures à franchir. Pour la grande majorité, ce déclin se prolonge à mesure que l'espérance de vie augmente.

La Ville de Neuchâtel s'est dotée depuis 2012 d'un poste d'attachée aux personnes âgées. Avez-vous pu observer depuis une meilleure prise en compte des besoins des aînés en ville de Neuchâtel?

Lorsque la conseillère communale Christine Gaillard nous a consultés pour la création de ce poste, nous

étions ravis. Cette fonction est une évidence socialement et politiquement. L'attachée aux personnes âgées, Isabelle Girod, peut aider les services de l'administration à réfléchir sur des domaines aussi variés que la mobilité, l'habitat, l'accessibilité aux services communaux ou encore la cohésion sociale. C'est un observatoire transverse. Les personnes âgées posent de nombreux défis aux communes. Isabelle Girod est une ressource importante. Elle a contribué à développer l'accueil des nouveaux retraités, qui est une reconnaissance des autorités de cette nouvelle phase de vie au même titre que le rite de passage des nouveaux citoyens, âgés de 18 ans. Nous sommes partenaires de la Ville de Neuchâtel pour de nombreuses actions, dont les cours «Être et rester mobiles» et celui pour l'utilisation d'un rollator en transports publics. Une culture de réseau se développe désormais entre privé et public.

Quels sont les projets qui se profilent pour les années à venir sur le territoire communal?

J'aimerais aller encore plus loin et développer avec la Ville de Neuchâtel des quartiers solidaires. Cette méthode repose sur l'autonomisation et les échanges entre habitants. En premier lieu, des travailleurs sociaux procèdent à un scan du milieu pour déterminer les forces et les faiblesses du quartier. Ensuite, ce sont les habitants eux-mêmes qui développent des actions au sein de leur environnement. On peut par exemple imaginer une crèche avec des grands-mamans pour garder les petits.

Anne Kybourg

Eveline Widmer-Schlumpf à Neuchâtel

Pour célébrer son 100^e anniversaire, l'organisation faitière de Pro Senectute organise une exposition itinérante à travers toute la Suisse. Elle fera halte à Neuchâtel mercredi 10 mai. Une série d'animations et de stands d'information se tiendront entre 10h et 17h à la place des Halles. L'ancienne conseillère fédérale, Eveline Widmer-Schlumpf, sera présente et prendra la parole en sa qualité de nouvelle présidente du Conseil de fondation. Entrée libre.

• Infos sur www.arcjurassien.prosenectute.ch